

# Plan inclusif à l'égard des personnes handicapées

## **PLAN 2025 ET BILAN 2024**



## Table des matières

<b>Mot du maire .....</b>	3
<b>Partie 1 / Introduction et statistiques.....</b>	4
Statistiques .....	5
<b>Partie 2 / Bref portrait de la Ville et ses secteurs d'activités .....</b>	7
Portrait des activités – Aspects physiques .....	9
Portrait des activités – Aspects sociaux .....	11
<b>Partie 3 / Ville, milieu de vie, vision et objectifs de la Ville .....</b>	13
<b>Partie 4 / Coordonnées des responsables .....</b>	15
<b>Partie 5 / Bilan 2024 .....</b>	16
<b>Partie 6 / Plan d'action 2025 .....</b>	32
<b>Partie 7 / Répertoire de certains services communautaires dédiés au bien-être des personnes handicapées ; ces services peuvent occasionner des frais .....</b>	39
En général .....	39
Handicap intellectuel.....	40
Handicap physique .....	41
Handicap visuel.....	43



Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Dollard-des-Ormeaux œuvre à bâtir une communauté inclusive, où chaque personne, peu importe ses capacités, peut s'épanouir pleinement.

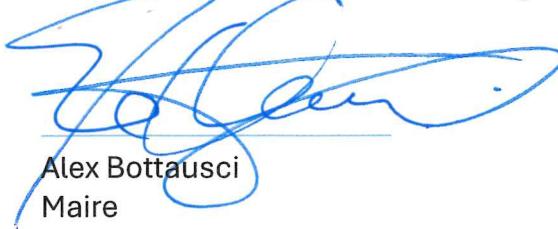
Le Plan 2025 à l'égard des personnes handicapées reflète cet engagement. Il présente des actions concrètes pour réduire les obstacles, favoriser l'accessibilité et renforcer la participation de tous à la vie collective.

Je tiens à remercier chaleureusement les employés municipaux, les organismes partenaires et les citoyens qui ont contribué à l'élaboration de ce plan essentiel.

Nous continuerons à écouter, à apprendre et à progresser ensemble. Votre collaboration est précieuse pour faire de notre ville un milieu toujours plus accueillant.

Je vous invite à découvrir ce plan avec attention et à vous joindre à nous dans cette démarche collective.

Veuillez recevoir mes salutations les plus sincères.



Alex Bottausci  
Maire



12001, boul. de Salaberry  
Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2A7



514 684-1010



ville@ddo.qc.ca



ville.ddo.qc.ca

## Partie 1 / Introduction et statistiques

La Ville de Dollard-des-Ormeaux, située dans l'ouest de l'île de Montréal, s'étend sur environ 15 kilomètres carrés. La ville compte une population d'environ 50 000 habitants et est reconnue pour sa grande diversité culturelle. Dollard-des-Ormeaux offre un cadre de vie agréable avec plus de 35 parcs et espaces verts. La ville met l'accent sur l'inclusion, notamment à travers des initiatives favorisant la participation active des personnes handicapées à la vie communautaire.

Le Plan d'action 2025 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux à l'égard des personnes handicapées a été adopté par la résolution numéro **2025-300-2609** le 2 juillet, conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées pour leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1). Ce plan vise à garantir l'inclusion pleine et entière des personnes handicapées dans la vie communautaire, professionnelle et sportive de notre ville.

Notre groupe de travail interne contribue activement à trouver des solutions concrètes, à faciliter la communication et à maintenir un effort continu de sensibilisation. L'engagement des employés de tous les niveaux administratifs dans ces discussions est essentiel pour assurer des améliorations durables au quotidien des personnes handicapées.

Pour plus d'informations, consultez notre Guide des loisirs en ligne, où vous trouverez également les détails de nos événements, les coordonnées de nos associations, ainsi qu'une nouvelle section bilingue dédiée aux personnes handicapées :

[GuideDesLoisirs2024-2025\\_FR\\_V6.pdf](#)

[À l'égard des personnes handicapées – Ville de Dollard-des-Ormeaux \(ddo.qc.ca\)](#)

## Statistiques

L'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2022 réalisée par Statistique Canada, vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada. Les premières données provenant de cette enquête ont été publiées le 1er décembre 2023, lors de la Journée internationale des personnes handicapées, et contiennent notamment la prévalence de l'incapacité, le type et la gravité de l'incapacité.

Le Québec a le plus faible taux d'incapacité parmi les provinces canadiennes, alors que le taux d'incapacité global est de 27,0 % au Canada. Ceci est observé dans toutes les enquêtes antérieures réalisées par Statistique Canada mesurant l'incapacité. La spécificité culturelle semble être une piste d'explication. La prévalence de l'incapacité est en effet plus faible chez les francophones que chez les anglophones, et ce, dans toutes les provinces au pays. Les francophones du Québec ou dans le reste du Canada auraient ainsi tendance, comparativement aux anglophones, à moins déclarer les incapacités légères, ce qui explique des taux d'incapacité plus faibles (Office 2015).

Ces premières données issues de l'ECI de 2022 montrent que la prévalence de l'incapacité au Québec est passée à 21,0 %, ce qui représente une augmentation de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2017. En 2022, la prévalence de l'incapacité augmente globalement avec l'âge et le taux d'incapacité chez les femmes (23,6 %) demeure plus élevé que chez les hommes (18,2 %). Plus du tiers des personnes ayant une incapacité au Québec ont une incapacité grave (19 %) ou très grave (18 %). Les types d'incapacité les plus répandus sont les incapacités liées à la douleur, à la flexibilité et à la mobilité. Enfin, le taux d'emploi chez les personnes avec incapacité de 25 à 64 ans (67 %) a augmenté, mais demeure nettement sous le taux d'emploi des personnes sans incapacité (80 %). L'augmentation du taux d'emploi est significative chez les personnes ayant une incapacité légère ou modérée, mais pas chez celles ayant une incapacité grave ou très grave.

Tableau 1

Taux d'incapacité selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2017 et 2022

	2017		2022	
	%	n	%	n
15 à 24 ans	10,4	95 340	16,4	143 280
25 à 64 ans	14,8	640 270	18,8	823 030
65 ans et plus	24,7	317 740	29,8	455 710
<b>Total</b>	<b>16,1</b>	<b>1 053 350</b>	<b>21,0</b>	<b>1 422 020</b>

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

Tableau 2

Gravité de l'incapacité selon le genre, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	Ensemble	Homme+	Femme+
	%	%	%
Légère	43,8	48,3	40,4
Modérée	19,3	19,4	19,2
Grave	19,1	15,6	21,8
Très grave	17,8	16,7	18,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

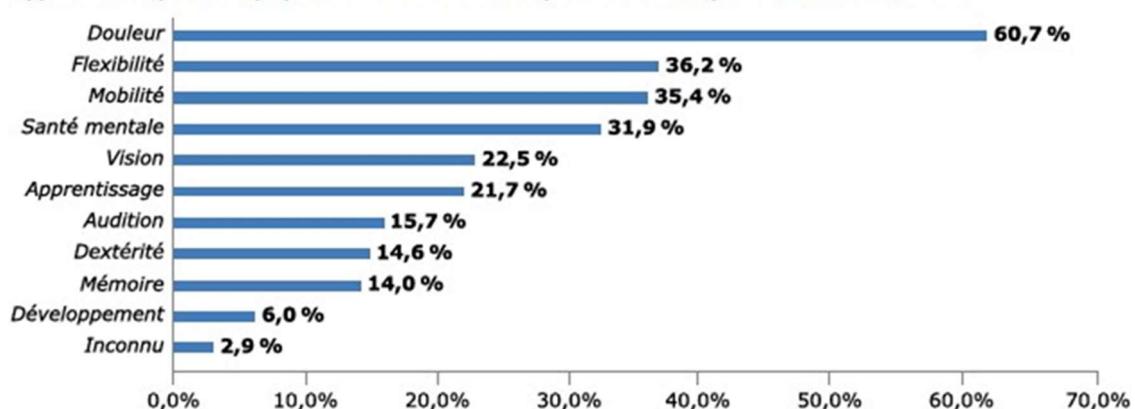
1 Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

Figure 2

Types d'incapacité<sup>1</sup>, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022



1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Source : ECI de 2022, Statistique Canada (2023b).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2024.

## Partie 2 / Bref portrait de la Ville et ses secteurs d'activités

À Dollard-des-Ormeaux, nous croyons que chaque citoyen mérite de vivre dans un environnement inclusif, sécuritaire et valorisant. Nous sommes conscients que les personnes handicapées rencontrent encore de nombreux obstacles dans leur quotidien, et c'est pourquoi nous travaillons sans relâche pour les éliminer.

**Le Centre civique**, au cœur de notre ville, accueille plus de 30 000 visiteurs chaque semaine. Il abrite deux piscines intérieures, trois arénas, un centre culturel et communautaire, une galerie, un club des aînés, ainsi que notre bibliothèque et l'Hôtel de ville. Pour garantir l'accessibilité de ces espaces, des portes automatiques ont été installées aux entrées principales, et quatre ascenseurs sont à la disposition des visiteurs. Ces aménagements permettent à tous de profiter pleinement de nos infrastructures, en toute autonomie.

L agrandissement récent du **Centre communautaire** témoigne également de notre engagement envers l'accessibilité universelle. Nous avons ajouté une rampe menant à la porte latérale, facilitant l'accès à l'ascenseur qui dessert tous les étages. Cela permet à davantage de citoyens de participer aux nombreuses activités offertes dans cet espace dynamique.

Dans notre Guide des loisirs annuel, nous avons veillé à rendre visibles les activités adaptées aux personnes handicapées en y apposant un logo spécifique. Nos camps de jour sont également conçus pour être inclusifs, intégrant des enfants handicapés et leur accompagnateur. Par exemple, l'organisme ABOVAS propose un service d'accompagnement pour les résidents vulnérables afin qu'ils puissent se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Le Club de soccer de Dollard offre également un programme pour les enfants nécessitant une attention particulière, leur permettant de participer pleinement aux activités sportives.

Nous avons également pris des mesures pour rendre nos infrastructures extérieures plus accessibles. Nos trottoirs sont désormais dotés d'un abaissement pavé, facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite. De plus, dans certains secteurs où résident des personnes ayant une déficience visuelle, des panneaux de signalisation ont été installés pour encourager la vigilance des automobilistes.

Nos **chalets municipaux** ne sont pas en reste : chacun d'entre eux est équipé d'une rampe d'accès, et nous nous assurons de les rénover si nécessaire pour maintenir leur accessibilité. Par ailleurs, notre **bibliothèque** est un exemple de lieu inclusif. Elle met à disposition des livres parlants et des imprimés en gros caractères, ainsi qu'un appareil pour les personnes malvoyantes. Nous avons également modernisé nos installations avec un service de téléchargement de magazines populaires en version numérique, accessible directement depuis chez vous. La bibliothèque de Dollard-des-Ormeaux s'assure également que son site Web est accessible à tous. Les visiteurs peuvent ajuster la taille des caractères en fonction de leurs besoins, facilitant ainsi la navigation en ligne. Récemment rénovée en 2021, la bibliothèque est désormais encore plus fonctionnelle et accueillante.

Notre **Centre aquatique** est conçu pour être accessible à tous, avec des rampes d'accès dans chaque bassin et un lève-personne dans le bassin principal. Grâce à nos partenariats avec divers organismes, nous offrons une gamme de programmes adaptés. Cela inclut l'Aqua-arthrite, l'Aquaforme pour les personnes atteintes de sclérose en plaques, et des cours privés pour les enfants et adultes ayant une déficience physique ou intellectuelle. Le Centre propose également des entraînements et jeux pour personnes à déficience intellectuelle, ainsi qu'un programme unique de natation adaptée offert par Natation artistique DDO. Nous participons aussi au programme des Olympiques spéciaux, soutenant ainsi nos athlètes ayant des besoins particuliers.

En plus de ces programmes réguliers, le Centre aquatique propose des séances de thérapie aquatique personnalisée (T.A.P.). Ce service offre des sessions privées avec un instructeur spécialisé pour les résidents ayant des limitations physiques, intellectuelles ou des problèmes de santé chroniques.

**La Ville participe au Programme d'adaptation de domicile (PAD)**, qui vise à améliorer l'accessibilité des logements privés pour les personnes handicapées. Ce programme subventionne les travaux nécessaires pour éliminer les obstacles et garantir un cadre de vie sécuritaire et fonctionnel à domicile. Les travaux subventionnés ont pour but de faciliter l'accès à l'entrée du domicile, la circulation dans les pièces, l'utilisation des installations de base (comme les robinets et les baignoires), ainsi que des appareils thérapeutiques essentiels. L'objectif est d'assurer la sécurité des déplacements et de permettre aux personnes de demeurer à domicile malgré une déficience entraînant une incapacité.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir de la Régie du bâtiment, les plans des bâtiments soumis au Code de construction du Québec sont examinés avec rigueur pour assurer le respect des normes d'accessibilité universelle. Une approche informative et éducative est priorisée lors des échanges avec les différents acteurs, et le Service de l'aménagement urbain favorise également la mise aux normes des installations existantes dans les projets de rénovation mineure.

Chez nous, l'inclusion est bien plus qu'un concept ; c'est un engagement concret qui se traduit par des actions quotidiennes. Nous vous invitons à découvrir plus en détail nos programmes et services en consultant notre Guide des loisirs ou en visitant notre site Web.

## Portrait des activités – Aspects physiques

SECTEUR D'ACTIVITÉ	BÂTIMENTS ET COMPOSANTES	BIENS ET ÉQUIPEMENTS	TERRITOIRE ET AMÉNAGEMENT	COMMUNICATIONS
Travaux publics et Bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bureaux et garage des Travaux publics           <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2<sup>e</sup> étage – accès au public – salle des employés</li> <li>▪ Stationnement pour les véhicules de la Ville</li> <li>▪ Atelier mécanique entretien des véhicules</li> <li>▪ Plateaux sportifs, édifices municipaux</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Véhicules lourds</li> <li>▪ Véhicules, camionnettes et automobiles</li> <li>▪ Équipement de bureau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rues et trottoirs</li> <li>▪ Réseau d'aqueduc</li> <li>▪ Réseau d'égout</li> <li>▪ Parcs et aires de jeux</li> <li>▪ Parcs et terrains sportifs</li> <li>▪ Dépotoir à neige</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site Web</li> <li>▪ Bureau d'accueil</li> </ul>
Patrouille municipale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bureau</li> <li>▪ Stationnement</li> <li>▪ Accès au public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Véhicules et camionnettes</li> <li>▪ Répartiteur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site Web</li> <li>▪ Répartiteur</li> <li>▪ Bureau d'accueil de la Patrouille municipale</li> </ul>
Sports, loisirs et culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre civique</li> <li>▪ Ascenseurs</li> <li>▪ Accueil du public</li> <li>▪ Aires de circulation</li> <li>▪ Aires de travail</li> <li>▪ Salles de toilette</li> <li>▪ Aires de repos</li> <li>▪ Parcs</li> <li>▪ Plateaux sportifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Téléviseurs, D.V.D.</li> <li>▪ Système de son portable</li> <li>▪ Équipement de bureau</li> <li>▪ Équipement sportif, arénas, piscines et gym</li> <li>▪ Livres</li> <li>▪ Ordinateurs pour le public</li> <li>▪ Équipement culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Deux piscines intérieures</li> <li>▪ Quatre piscines extérieures</li> <li>▪ Centre culturel</li> <li>▪ Centre communautaire</li> <li>▪ Bibliothèque</li> <li>▪ Trois arénas</li> <li>▪ 24 patinoires extérieures</li> <li>▪ Quatre jeux d'eau</li> <li>▪ Galerie de la Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Guide des loisirs (annuel)</li> <li>▪ Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (annuel)</li> <li>▪ Le Journal (trimestriel)</li> <li>▪ Site Web</li> <li>▪ 7 panneaux électroniques</li> <li>▪ Bureau d'accueil du service</li> <li>▪ Calendrier des activités estivales</li> <li>▪ Affiches</li> </ul>

SECTEUR D'ACTIVITÉ	BÂTIMENTS ET COMPOSANTES	BIENS ET ÉQUIPEMENTS	TERRITOIRE ET AMÉNAGEMENT	COMMUNICATIONS
Affaires juridiques et Greffe, accueil et information	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stationnement</li> <li>▪ Accès à l'hôtel de ville</li> <li>▪ Ascenseur</li> <li>▪ Aire d'attente</li> <li>▪ Comptoir d'accueil</li> <li>▪ Salles de toilette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilier</li> <li>▪ Appareils de bureautique</li> <li>▪ Téléphones</li> <li>▪ Photocopieur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affiches</li> <li>▪ Documents</li> <li>▪ Signalisation</li> </ul>
Direction générale, Communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salle du conseil</li> <li>▪ Salle de réunion</li> <li>▪ Aire d'attente</li> <li>▪ Bureaux de la direction (maire et directeur général)</li> <li>▪ Salle du photocopieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilier</li> <li>▪ Appareils de bureautique</li> <li>▪ Téléphones</li> <li>▪ Photocopieurs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Site Web</li> <li>▪ Le Journal (trimestriel)</li> <li>▪ Affiches</li> <li>▪ Afficheur électronique</li> <li>▪ Documents</li> </ul>
Aménagement urbain	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Espace de bureau incluant : Dix postes de travail, une voûte d'archives</li> <li>▪ Deux salles de réunion Une salle de consultation microfiches et un comptoir d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilier</li> <li>▪ Appareils de bureautique et de téléphonie</li> <li>▪ Instruments divers de relevé technique <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appareils photo numériques</li> <li>▪ Véhicules d'inspection</li> <li>▪ Code de construction du Québec 2015</li> <li>▪ Règlements d'urbanisme et règlements municipaux divers, lois diverses et programmes d'aide aux habitations (PAD)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Édifices et rues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bureau d'accueil</li> <li>▪ Site Web</li> <li>▪ Le Journal (trimestriel)</li> <li>▪ Journaux locaux</li> <li>▪ Fiches d'informations techniques</li> </ul>

## Portrait des activités – Aspects sociaux

SECTEUR D'ACTIVITÉ		LOIS, POLITIQUES, NORMES ET RÈGLEMENTS	PROGRAMMES OU SERVICES OFFERTS	PERSONNEL, CLIENTÈLE ET PARTENAIRES
Patrouille municipale		▪ Code de sécurité routière	▪ Programme Comment ça va ? ▪ Sécurité ▪ Application des règles	▪ Aînés de la ville ▪ Population générale de la ville
Sports, loisirs et culture			▪ Activités et programmes sportifs, culturels et communautaires ▪ WIAH ▪ Programme d'accompagnement en loisir dans le camp de jour (subvention du Gouvernement du Québec)  ▪ Livraison de livres à domicile, livres parlants ou à gros caractères, plateforme Iguana facilitant l'ajustement des caractères, agrandisseur pour lire à la Bibliothèque et service Zinio pour le téléchargement de magazines en ligne	▪ Population de la ville ▪ Loisirs pour personnes handicapées de tous les âges  ▪ Camp de jour accessible aux jeunes handicapés grâce au Programme d'accompagnement en loisir et à des bénévoles qui augmentent le nombre d'accompagnateurs
Affaires juridiques et Greffe, accueil et information		▪ Loi sur les cités et villes ▪ Toute loi municipale ▪ Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels ▪ Charte de la langue française ▪ Règlement sur les tarifs ▪ Tous les règlements municipaux ▪ Interaction avec les services	▪ Séances du conseil ▪ Assemblées de consultation publique ▪ Registres ▪ Demandes d'accès à l'information ▪ Réclamations et assistance légale ▪ Poursuites judiciaires ▪ Transactions immobilières ▪ Contrats et ententes ▪ Accueil général de la clientèle ▪ Information de première ligne ▪ Encaissement ▪ Assermentation ▪ Vente de documents	▪ Élus, citoyens, médias ▪ Citoyens ▪ Citoyens et toute personne physique ou morale ▪ Citoyens, avocats et toute personne physique ou morale ▪ Citoyens, fournisseurs, autres villes, partenaires, sous-traitants ▪ Employés de la Ville et Administration

SECTEUR D'ACTIVITÉ	LOIS, POLITIQUES, NORMES ET RÈGLEMENTS	PROGRAMMES OU SERVICES OFFERTS	PERSONNEL, CLIENTÈLE ET PARTENAIRES
Direction générale, Communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Règlements municipaux (approbation)</li> <li>▪ Loi sur les cités et villes</li> <li>▪ Interaction avec les services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séances du conseil</li> <li>▪ Aide aux aînés</li> <li>▪ Billets d'autobus</li> <li>▪ Accueil des citoyens et réponses aux demandes</li> <li>▪ Publication du Journal de la ville</li> <li>▪ Gestion du site Web</li> <li>▪ Communications avec les médias (maire seulement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élus</li> <li>▪ Aînés</li> <li>▪ Population de la ville</li> <li>▪ Employés de la Ville</li> </ul>

## Partie 3 / Ville, milieu de vie, vision et objectifs de la Ville



### Notre Ville, notre milieu de vie, notre vision commune

Notre Ville se distingue par sa diversité et son engagement envers tous ses citoyens.

Pour mieux répondre aux besoins de chacun, nous encourageons une participation active de tous pour améliorer les aspects de la ville qui peuvent constituer des obstacles.

Depuis 2018, le Comité pour l'accessibilité de la Ville a défini une vision claire pour les années à venir. Ce plan repose sur une approche ciblée pour les adultes et les jeunes, en mettant l'accent sur des priorités distinctes. Pour les adultes, notre objectif principal est d'améliorer la mobilité, tandis que pour les jeunes, nous nous concentrons sur l'amélioration de l'offre d'apprentissage. Ces recommandations sont fondées sur des données statistiques réalisée par Statistique Canada.

En tenant compte de ces éléments, le Comité a établi les objectifs suivants :

**Améliorer l'accessibilité du Centre civique**, en tenant compte des recommandations du rapport élaboré par la Société Logique.

**Renforcer la communication avec les résidents** en adaptant nos méthodes pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Cela inclut :

- Informer les résidents sur les services et programmes accessibles à Dollard-des-Ormeaux.
- Promouvoir un point de contact unique pour recevoir des commentaires sur l'accessibilité dans la ville.

**Poursuivre l'installation d'équipements et de jeux accessibles** dans nos parcs, afin de garantir que tous les citoyens puissent profiter de nos espaces publics.

**Augmenter l'offre de programmes accessibles**, en collaboration avec nos partenaires associatifs, pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, notamment ceux souffrant de troubles du spectre de l'autisme ou de difficultés d'apprentissage, ainsi que pour développer des sports adaptés.

De plus, en 2022, le Comité a fixé des objectifs supplémentaires en matière de sécurité civile, notamment **la création d'un registre des personnes vulnérables et handicapées** pour mieux répondre aux situations d'urgence.

Les commentaires et suggestions de chacun sont précieux. Que ce soit par courriel, téléphone ou en personne, toutes les contributions sont les bienvenues pour faire de Dollard-des-Ormeaux une ville encore plus accessible pour tous.

## Partie 4 / Coordonnées des responsables

### Comité pour l'accessibilité

Ce comité regroupe des employés municipaux, un conseiller municipal et des membres de la communauté. Chacun est encouragé à partager ses préoccupations concernant les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, qu'il s'agisse de l'accessibilité de nos bâtiments, de nos activités ou de notre site Web.

Les coordonnées de deux membres du comité sont les suivantes :

- Laurence Parent      514 684-0879 [lparent@ddo.qc.ca](mailto:lparent@ddo.qc.ca)
- Paul Desbarats      514 684-0924 [pdesbarats@ddo.qc.ca](mailto:pdesbarats@ddo.qc.ca)

Vous pouvez aussi poster vos commentaires à l'adresse suivante :

Paul Desbarats

Directeur du Service des sports, loisirs et culture

Ville de Dollard-des-Ormeaux

12001, boulevard De Salaberry

Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2A7

### Groupe de travail à l'égard des personnes handicapées

Ce groupe réunit des employés issus de divers niveaux administratifs et de différents services municipaux. Ainsi, cette composition favorise une perspective plus diversifiée et enrichie, permettant à chaque service de bénéficier de commentaires variés pour mieux adapter ses initiatives. L'objectif est de renforcer l'accessibilité dans tous les aspects de la gestion municipale, y compris l'adoption de politiques d'approvisionnement inclusives et accessibles.

La coordination de ce groupe est assurée par les directeurs des services municipaux, qui veillent à l'intégration des pratiques d'accessibilité dans toutes les opérations de la ville :

Jack Benzaquen	Directeur général
Annie Riendeau	Directeur du Service des affaires juridiques et greffier
Paul Desbarats	Directeur du Service des sports, loisirs et culture
Sylvaine Boulianne	Directeur du Service de l'aménagement urbain de l'ingénierie
Vacant	Directeur du Service des ressources humaines
Roman Beschieru	Directeur du Service des ressources financières et matérielles et trésorier

## Partie 5 / Bilan 2024

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Manque d'intégration des personnes handicapées au sein de la communauté causé par une méconnaissance du public des besoins des personnes handicapées.	Sensibiliser chaque individu de la communauté à poser de petits gestes pour accroître la participation sociale des personnes handicapées.	Promouvoir la "Semaine québécoise des personnes handicapées" ainsi que la "Journée internationale des personnes handicapées" par le biais de notre infolettre, le site Internet et les 7 panneaux d'affichage électronique à travers de la Ville.	Portée de la publication sur les réseaux sociaux et nombre de clics sur le lien vers le site Web.	Reporté	Réalisé en 2025
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées.	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux loisirs offerts par la Ville.	Participation de la technicienne en loisirs de la Ville à une formation sur l'accessibilité universelle aux événements.	Nombre de nouvelles activités de loisirs accessibles créées après la formation de la technicienne en loisirs.	Réalisé	
Utilisation insuffisante dulève-personne actuel pour l'entrée et la sortie de la piscine, en raison de sa visibilité et de son bruit, ce qui génère un sentiment de gêne chez les utilisateurs.	Améliorer l'accès à la piscine pour les personnes handicapées en réduisant la visibilité et le bruit dulève-personne pour une expérience plus confortable et discrète.	Acquisition d'unlève-personne plus moderne pour faciliter l'entrée et la sortie de l'eau de la piscine.	Le nombre d'utilisations du nouveaulève-personne moderne comparé à l'ancien.	Réalisé	

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées.	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux loisirs offerts par la Ville.	Instauration de sessions de patinage libre réservées aux enfants aux besoins particuliers. (Ex TDAH) Sessions sans musique pour les aider à se concentrer sur l'exercice de patinage.  	Le nombre d'enfants inscrits et qui participent régulièrement à ces sessions de patinage.	En discussion	L'initiative a soulevé des réflexions importantes quant aux meilleures façons de favoriser l'inclusion, sans créer d'effets de stigmatisation involontaire. Des échanges sont en cours pour explorer des approches plus universelles et intégrées qui pourraient répondre aux besoins de tous les enfants, incluant ceux ayant un TDAH.
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux loisirs offerts par la Ville.	 Implantation de tables de pique-nique adaptées aux fauteuils roulants pour le parc du Centenaire	Taux d'utilisation des tables de pique-nique adaptées par des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.	En continu	Bien que l'installation prévue au parc du Centenaire n'ait pas eu lieu en 2024, une table adaptée a été ajoutée au jardin de la bibliothèque. Avec la réouverture du chalet du parc du Centenaire prévue pour la fin août, l'ajout de tables accessibles pourra être réévalué en vue de l'été 2026.
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées	Élargir la gamme de loisirs physiques disponibles pour les personnes handicapées en offrant des activités adaptées à leurs besoins spécifiques.	Offre de cours de yoga pour personnes à mobilité réduite par l'entremise de l'Association aquatique de Dollard-des-Ormeaux.  	Nombre de participants aux cours de yoga pour personnes à mobilité réduite.	En discussion	L'initiative est en cours d'analyse afin d'évaluer les ressources qualifiées disponibles, la demande potentielle, ainsi que les offres similaires qui pourraient déjà exister, notamment auprès du Club des aînés. Des discussions sont en cours avec les partenaires concernés (AADDO) pour explorer les meilleures avenues en vue d'une éventuelle intégration dans une programmation future.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Difficulté pour les personnes handicapées pour se déplacer afin de participer à des activités culturelles	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux loisirs.	Adhésion de la Ville au programme CAL (carte d'accompagnement loisir).  	Le nombre de fois que la carte CAL est utilisée par des résidents pour participer à des événements dans la ville.	En discussion	L'adhésion éventuelle de la Ville au programme CAL demeure une possibilité à l'étude. Cette démarche implique une analyse approfondie ainsi qu'une approbation du conseil municipal. Elle pourrait faire l'objet d'une proposition formelle dans le cadre du plan 2026, selon les recommandations à venir.
Les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ne sont pas tous clairement signalés et réservés aux personnes au sol.	Assurer une signalisation claire et adéquate des espaces réservés aux personnes handicapées.	Repeindre les cases de stationnement des parcs et édifices municipaux  Conserver cette exigence au contrat annuel pour le marquage de la chaussée.	Pourcentage des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées corrigés et correctement signalés au sol après inspection annuelle.	Réalisé	Réalisé en 2024 dans plusieurs parcs : Terry Fox, Lake, Fairview, Coolbrooke et Sunnybrooke. Cette exigence est désormais intégrée au contrat annuel de marquage de la chaussée, et les interventions se poursuivront en 2025.
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées.	Augmenter la variété et l'accessibilité des loisirs physiques pour les personnes handicapées.	Acquisition d'un fauteuil de mise à l'eau et de baignade.  	Nombre d'utilisations du fauteuil de mise à l'eau et de baignade.	Reporté à 2025	Bien que l'achat prévu n'ait pas été réalisé en 2024, l'ouverture officielle du nouveau jeu d'eau au parc Westwood le 4 juillet 2025 inclura un fauteuil roulant aquatique, renforçant ainsi l'accessibilité des installations estivales.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées	Diversifier les options de loisirs physiques pour les personnes handicapées en améliorant leur accès aux activités de plein air et aux sentiers.	Acquisition d'un Lugicap pour permettre aux personnes handicapées de profiter des sentiers du parc du Centenaire, en hiver.  	Nombre d'utilisations du Lugicap	Réalisé	Le Lugiglace est déjà offert au Centre civique lors des périodes de patinage libre. Après évaluation, il a été déterminé que la glace intérieure représentait l'environnement le plus sécuritaire et adapté pour son utilisation. Cette initiative permet un accès encadré et inclusif à une activité hivernale prisée.
Insuffisance de camps de jour spécialisés pour les enfants et adolescents ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.	Organiser chaque été un camp de jour spécialisé pour les enfants et adolescents ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, à partir de l'été 2024 et pour les années suivantes.	Organisation d'un camp de jour spécialisé chaque été pour les enfants et adolescents ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, à partir de l'été 2024 et pour les années suivantes.	Nombre d'inscriptions et de participations au camp de jour spécialisé.	Reporté	En raison d'un contexte exceptionnel lié à la réorganisation des espaces et des ressources disponibles suite aux inondations d'août 2024, il n'a pas été possible de mettre en place un camp de jour spécialisé à l'été 2025. Le projet demeure pertinent et pourra être réévalué lorsque les conditions logistiques permettront une intégration harmonieuse à l'offre estivale existante.
Difficulté d'accès aux patinoires pour les personnes en fauteuil roulant souhaitant utiliser le Lugiglace	Améliorer l'accès aux patinoires pour les personnes en fauteuil roulant.	Acquisition de deux rampes d'accès pour le Lugiglace.  	Nombre d'utilisations des rampes d'accès pour le Lugiglace.	Réalisé	

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Peu d'opportunités d'emploi adaptées aux personnes handicapées au sein de la Ville, pour les stages et les postes de courte durée.	Accroître les opportunités d'emploi destinées aux personnes handicapées.	Établir des partenariats avec des organismes et des associations qui pourront nous soutenir dans la réalisation de nos objectifs en matière d'inclusion, notamment pour l'embauche de personnes handicapées.	Nombre d'organismes ou d'associations avec lesquels la Ville a collaboré.	En continu	
Processus de recrutement non adapté aux besoins spécifiques des candidats handicapés, limitant leur accès équitable aux opportunités d'emploi.	Faciliter l'employabilité des personnes handicapées en rendant le processus handicapés, limitant leur accès équitable aux opportunités d'emploi.	Adapter le processus d'entrevues pour les candidats handicapés, en proposant des entrevues à distance.	Nombre des candidats handicapés qui participent au processus d'entrevue grâce à ces adaptations.	Réalisé	
Le manque d'accessibilité des cours (en ligne) de sensibilisation et mise à jour des employés (ex. formation en Cyber sécurité) limite l'accès et l'efficacité de ces formations pour les employés handicapés.	Intégrer l'accessibilité dans le choix des cours en ligne pour garantir que tous les employés, y compris ceux ayant des handicaps, puissent accéder et bénéficier de ces formations.	Demander à nos fournisseurs que les cours de formation en ligne pour les employés de la Ville soient en version accessible.	Nombre de cours en ligne adaptés aux besoins des employés handicapés après l'intégration des critères d'accessibilité.	Réalisé	Le fournisseur actuel de formation en ligne ne propose pas de version accessible pour ses modules. Bien que ce critère ne justifie pas à lui seul un changement de fournisseur, nous demeurons à l'affût des possibilités d'évolution, tant du côté de l'offre que des besoins internes à combler. Cette question pourra être réexaminée au besoin.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Accès limité aux infrastructures et installations de loisirs pour les personnes handicapées dans les parcs municipaux.	Améliorer la mobilité des personnes handicapées dans les structures de la Ville.	Construction de chalets accessibles aux personnes handicapées dans le parc Terry-Fox et parc du Centenaire.	Le nombre d'usagers en situation de handicap utilisant les chalets accessibles, comparé à l'utilisation des chalets standards.	Réalisé	
Sensibilisation et compréhension limitées des promoteurs quant aux nouveaux standards d'accessibilité du Code de construction pour les bâtiments de plus de deux étages.	Sensibiliser les promoteurs des nouveaux standards d'accessibilité du Code de construction si plus de 2 étages.	Actions entreprises par les inspecteurs de la Ville pour s'assurer que les exigences du CCQ en matière d'accessibilité des bâtiments soient respectées. Ces actions comportent l'analyse des plans puis l'inspection après travaux.	Nombre de plaintes liées à l'accessibilité des nouveaux bâtiments, avant et après les inspections.	En cours	Fin de la délégation de la RBQ en août 2025 (fin de l'analyse et des inspections notamment sur l'accessibilité des bâtiments assujettis).
Manque de sensibilisation et d'information sur les programmes de soutien pour l'adaptation des habitations des personnes handicapées.	Accroître la visibilité et la connaissance des programmes d'amélioration de l'habitat, y compris le Programme d'adaptation de domicile (PAD), auprès des résidents.	Promouvoir sur le site de la Ville les programmes visant l'amélioration de l'habitat y inclus le programme d'adaptation de domicile (PAD).	Nombre de visites sur la page du site de la Ville qui détaille les programmes d'aide à la rénovation.	Réalisé	<a href="https://ville.ddo.qc.ca/vivre/ma-maison/aide-a-la-renovation/">https://ville.ddo.qc.ca/vivre/ma-maison/aide-a-la-renovation/</a>  Malheureusement, dans le cadre du budget du gouvernement du Québec, la Société d'habitation du Québec (SHQ) n'acceptera aucune demande d'inscription au programme adaptation de domicile (PAD), et ce jusqu'à nouvel ordre.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Détérioration fréquente des boutons poussoirs traditionnels rendant l'accès des personnes handicapées à certains bâtiments publics difficiles.	Améliorer la mobilité des personnes handicapées dans les structures de la Ville.	Remplacement progressif des boutons poussoirs traditionnels par des boutons sans contact (technologie Touchless).  	Taux de fonctionnement des boutons sans contact, satisfaction des utilisateurs, et réduction des coûts d'entretien.	En continu	
Peu d'installations accessibles, limitant la mobilité et l'accès des personnes handicapées aux espaces de loisirs.	Améliorer la mobilité des personnes handicapées dans les structures de la Ville.	Construction d'un chalet accessible au parc du Centenaire.	Pourcentage d'achèvement du chalet accessible.	Réalisé	
Difficulté à s'adapter aux nouvelles exigences d'accessibilité du Code national du bâtiment (CNB) 2020, qui diffèrent des normes du CNB 2015, rendant la conformité des immeubles et installations municipaux plus complexe.	Renforcer les compétences des inspecteurs en matière d'accessibilité afin d'assurer une meilleure conformité aux normes pour les personnes handicapées dans les espaces publics.	Participation des inspecteurs à une formation sur les exigences des normes d'accessibilité et les principes de conception sans obstacles, incluant les modifications apportées entre le CNB 2015 et le CNB 2020.	Nombre d'inspecteurs ayant complété la formation sur les normes d'accessibilité et les changements du CNB 2020.	Réalisé	Un inspecteur a participé à une formation.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
L'accès au débarcadère et au passage piétonnier, au Centre civique est quelquefois bloqué par des autos en attente.	S'assurer que le passage pour piétons et le débarcadère sont dégagés pour faciliter le passage.	S'assurer que la Patrouille municipale porte une attention particulière.	Nombre de vérifications effectuées par la Patrouille municipale et rapports d'infractions constatées ou de véhicules en infraction.	Réalisé	La patrouille assure une constante surveillance des places de stationnement réservées; au Centre Civique ainsi que dans les stationnements des commerces et édifices publics de Dollard-des-Ormeaux.
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder facilement à l'information sur les services spécifiques offerts par la Ville.	Améliorer l'accès des personnes handicapées au services de la Ville.	Mise à jour du site Internet de la Ville en créant une page spécialement dédiée aux services offerts aux personnes handicapées, facilitant ainsi l'accès à ces informations.	Nombre de visites sur la page dédiée aux services pour les personnes handicapées. Nombre de demandes de renseignements via appels, emails, sur des informations qui sont désormais sur cette page.	Réalisé	<a href="https://ville.ddo.qc.ca/vivre/communaute-et-institutions/a-legard-des-personnes-handicapées/">https://ville.ddo.qc.ca/vivre/communaute-et-institutions/a-legard-des-personnes-handicapées/</a>
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder facilement à l'information sur les services offerts par la Ville.	Faciliter l'accès à l'information sur les services municipaux pour les personnes handicapées en offrant des options d'accessibilité adaptées à leurs besoins spécifiques sur le site Web.	Création d'un menu d'accessibilité sur le site Web avec des options comme contraste, brillance des liens, agrandissement du texte, arrêt des animations, mode dyslexique, agrandissement du curseur, espacement du texte, etc.	Nombre de visiteurs utilisant le menu d'accessibilité du site Web.	En discussion	Ce type d'outil mérite une analyse approfondie afin d'en évaluer les impacts techniques, les bénéfices pour les usagers ainsi que les possibilités d'implantation dans le cadre de la plateforme actuelle. Bien que cette option n'ait pas encore été mise en œuvre, elle demeure à l'étude dans une perspective d'amélioration continue.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Peu d'information et d'orientation pour les nouveaux résidents concernant la vie communautaire et les services municipaux.	Établir des pratiques optimales pour accueillir et intégrer des nouveaux résidents dans la communauté et les familiariser avec les services de la Ville.	Création et envoi d'une "pochette de bienvenue" aux nouveaux propriétaires, comprenant une lettre de bienvenue et un "Guide du résident", avec des informations essentielles sur la Ville et ses services.	Nombre de pochettes envoyées aux nouveaux résidents pour toutes les nouvelles propriétés.	Réalisé	
Le contenu sur le site Web de la Ville est disponible mais sous-utilisé.	Rendre le contenu du site Web plus accessible.	Intégration d'un Chatbot au site Web pour répondre aux questions de nos citoyens de manière claire, complète et instantanée 24/7, améliorant ainsi l'expérience utilisateur pour les résidents.  	Le nombre de "chats" mensuelles avec le Chatbot.  Nombre (diminué) des appels et emails au service client pour des informations déjà disponibles sur le site.	Réalisé	Offrir un accès simplifié, rapide et autonome à l'information municipale grâce à un assistant virtuel disponible 24/7, capable de répondre en langage clair et simple. Le chatbot AMI permet aussi une interaction sans besoin de navigation complexe, ce qui le rend particulièrement utile pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou cognitives. Il vise à réduire les barrières numériques et à renforcer l'inclusion dans les services municipaux.
L'accessibilité à l'information et aux documents (documents écrits, accès au site Web, documents audiovisuels, etc.).	Améliorer l'accessibilité à l'information et aux documents pour les personnes handicapées.	Illustrer les informations relatives à la réglementation municipale sur les enseignes des parcs à l'aide de pictogrammes pour une compréhension universelle.	Nombre des enseignes installées.	Reporté	Une analyse des opportunités sera réalisée en 2025 afin de planifier l'intégration progressive de pictogrammes aux enseignes des parcs, dans un souci de compréhension universelle.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Le personnel en contact direct avec le public est peu formé pour accueillir et servir efficacement les personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Améliorer l'accueil et la qualité des services offerts aux personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Encourager les employés à suivre une autoformation sur l'accueil des personnes handicapées via les ressources du Gouvernement du Québec : <a href="#">Autoformation Mieux accueillir les personnes handicapées   Gouvernement du Québec</a> ( <a href="http://quebec.ca">quebec.ca</a> )	Nombre d'employés ayant suivi l'autoformation sur l'accueil des personnes handicapées.	En discussion	Bien que la formation n'ait pas encore été largement diffusée, des réflexions sont en cours pour trouver la meilleure façon de susciter l'adhésion des employés. L'intégration de cette formation dans une activité plus large ou un parcours de développement professionnel pourrait favoriser son appropriation.
Consultation limitée avec les regroupements communautaires représentant les personnes handicapées, ce qui peut entraîner une compréhension incomplète des enjeux spécifiques lors de l'élaboration de mesures les concernant.	S'assurer que les préoccupations des personnes handicapées soient prises en compte lors de l'élaboration de mesures les concernant.	Consulter les regroupements d'organismes communautaires représentant des personnes ayant divers types d'incapacités afin de mieux connaître les enjeux auxquels font face les personnes handicapées dans leurs interactions.	Nombre d'organismes consultés sur les enjeux rencontrés par les personnes handicapées.	Reporté en 2026	Grâce à l'évolution de nos pratiques de consultation publique avec DDOConsult, nous envisageons d'organiser une démarche ciblée sur les enjeux vécus par les personnes handicapées en 2026. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de mieux comprendre leurs réalités et d'adapter nos services en conséquence.
Accès limité à l'information en situation d'urgence pour les personnes handicapées. (Les messages d'alerte et les informations d'urgence soient disponibles dans des formats accessibles pour les personnes ayant des déficiences sensorielles ou cognitives.	Assurer que les informations d'urgence sont disponibles et compréhensibles pour tous.	Fournir des alertes d'urgence en plusieurs formats (visuel, sonore, texte) pour couvrir les besoins des personnes avec différents types de handicap.  Créer des supports d'information accessibles (brochures en braille, vidéos avec sous-titres, etc.).	Nombre de supports d'information disponibles dans des formats accessibles. Fréquence des mises à jour et vérifications de l'accessibilité des supports d'information.	Réalisé	Utilisation de différents moyens pour contacter les personnes vulnérables dans des situations d'urgence, comme les babilards électroniques, site web, infolettre, porte à porte, appels téléphoniques.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
S'assurer de l'adéquation des dispositifs d'évacuation : Équipements ou procédures d'évacuation adaptés aux besoins des personnes handicapées.	Évaluer et adapter les procédures d'urgence existantes pour mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.	Mettre à jour les procédures d'urgence en fonction des retours et des évaluations reçus. Exemple : en cas d'incendie, les ascenseurs ne peuvent pas être utilisés, laissant les personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite incapables de descendre rapidement et en toute sécurité par les escaliers.	Nombre de procédures d'urgence mises à jour suite aux évaluations.	Réalisé	
Certains édifices municipaux ne sont pas dotés d'alarmes incendie adaptées pour personnes ayant une déficience auditive ou visuelle.	Évaluer la faisabilité de remplacer les alarmes incendie existantes par des dispositifs combinant des signaux sonores et lumineux pour mieux répondre aux besoins des personnes ayant des déficiences auditives ou visuelles.	Réaliser un audit des systèmes d'alarme incendie dans tous les édifices municipaux et élaborer un plan de mise à jour des dispositifs pour inclure des alarmes sonores et lumineuses adaptées aux personnes avec des déficiences sensorielles.	Nombre d'édifices municipaux audités et planifiés pour l'installation d'alarmes incendie sonores et lumineuses, suivi chaque année.	En cours	L'audit complet des systèmes d'alarme est en cours, conformément à l'échéancier prévu pour la fin de 2025. Les étapes préparatoires ont été amorcées et les travaux d'évaluation se poursuivront au cours des prochains mois, avec pour objectif de proposer un plan d'adaptation répondant aux besoins des personnes ayant des limitations sensorielles.
Lors de chaleurs extrêmes, verglace ou pannes d'électricité certaines personnes handicapées peuvent être faibles ou plus vulnérables.	Offrir au public des lieux sécuritaires lors des situations d'urgences pour répondre aux besoins.	Diffuser par les canaux de communications de la Ville l'information sur les lieux de rassemblement lors de périodes extrêmes.	Statistiques de la portée des publications sur nos moyens de communications digitaux. Nombre de visiteurs des lieux de rassemblement lors des urgences.	Réalisé	

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Absence de formation spécifique pour le personnel sur l'assistance aux personnes handicapées lors des évacuations d'urgence et l'utilisation d'équipements spécialisés.	Assurer que le personnel municipal et les intervenants en situation d'urgence reçoivent une formation adéquate pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.	Organiser des sessions de formation pour le personnel sur l'utilisation des équipements d'évacuation spécialisés (chaises d'évacuation, ascenseurs aux besoins spécifiques des personnes handicapées).	Nombre de membres du personnel formés chaque année.	Réalisé	
Vulnérabilité accrue : les personnes handicapées sont plus exposées à des incidents de sécurité si elles vivent seules ou dans des environnements moins surveillés.	Assurer la sécurité et la tranquillité d'esprit.	Programme <a href="#">Patrouille dirigée et maisons vacantes.</a>	Nombre de demandes de surveillance accrue.	Réalisé	Poursuite en 2025
Une meilleure prise en compte de l'accessibilité dans les décisions d'approvisionnement.	Intégrer systématiquement la notion d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement en biens et services, qu'ils soient achetés ou loués.	Promouvoir le guide "L'approvisionnement en bien et services accessibles aux personnes handicapées", de l'OPHQ, auprès du personnel.	Nombre des personnes ayant consulté ou reçu une formation sur le guide "L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées".	Reporté 2025	<a href="https://guide.cophan.org/fiches-thematique/approvisionnement/">https://guide.cophan.org/fiches-thematique/approvisionnement/</a>

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Des achats ou de la location de biens et services par la Municipalité plus accessibles.	Améliorer la conformité aux normes d'accessibilité dans tous les processus d'achat et de location de biens et services.	Sensibiliser les gestionnaires et employés au respect des lois et des règles de pratique en approvisionnement des biens et des services accessibles aux personnes handicapées quand on définit les besoins du projet.	Nombre de projets ayant intégré des critères d'accessibilité lors de la définition des besoins.	Reporté 2026	
Peu d'activités culturelles adaptées pour les enfants autistes et trisomiques. Les événements culturels et éducatifs disponibles ne sont pas toujours conçus pour répondre aux besoins spécifiques des enfants avec des déficiences.	Offrir des activités culturelles inclusives adaptées aux enfants ayant des déficiences intellectuelles ou un trouble du spectre de l'autisme.	Présentation à la bibliothèque du conte musical interactif, "Le défi de Mamuk", pour enfants autistes et trisomiques qui aborde la résolution pacifique des conflits.  	Nombre de participants : Suivre le nombre d'enfants autistes et trisomiques qui participent à la présentation du conte musical interactif.	Reporté 2026	Comme nous avons remis le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024 en fin d'année, la programmation des activités 2025 avait déjà été complétée.
Les personnes avec des besoins particuliers peuvent avoir peu d'opportunités pour participer à des activités artistiques telles que la composition musicale.	Offrir des opportunités créatives adaptées aux personnes ayant des besoins particuliers.	Mise en place à la bibliothèque d'un atelier de composition de chansons pour personnes aux besoins particuliers.	Le nombre de personnes ayant des besoins particuliers inscrites et participant activement à l'atelier de composition de chansons.	Reporté 2026	Comme nous avons remis le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024 en fin d'année, la programmation des activités 2025 avait déjà été complétée.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées n'ont pas de financement suffisant pour mener à bien leurs activités auprès de la clientèle handicapée.	Augmenter le soutien financier annuel aux organismes locaux pour améliorer leurs services aux personnes handicapées.	Libérer des fonds sur une base annuelle au soutien d'organismes locaux.	Nombre d'organismes bénéficiaires : Comptabiliser le nombre d'organismes locaux ayant reçu des fonds chaque année.	Réalisé	
Manque de sensibilisation aux différences physiques, langagières et aux handicaps particuliers.	Sensibiliser le public à la diversité des handicaps et célébrer les différences. En présentant le spectacle "Lou-Anna, Célébrons la différence", l'objectif est de promouvoir une meilleure compréhension et acceptation des personnes ayant des handicaps ou des difficultés particulières.	Présentation du spectacle "Lou-Anna, Célébrons la différence" (langage, handicap physique, difficulté particulière) à la bibliothèque.  	Nombre de spectateurs.	Reporté 2026	Comme nous avons remis le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024 en fin d'année, la programmation des activités 2025 avait déjà été complétée.
Les personnes handicapées peuvent avoir peu d'opportunités de participer à des cours d'art en raison de l'absence d'activités adaptées à leurs besoins spécifiques.	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux activités artistiques.	Implantation de cours artistiques : arts graphiques, sculpture, musique : sessions organisées par le Centre des arts réservées aux personnes handicapées.	Le nombre de personnes handicapées inscrites et participant activement aux cours artistiques.	Reporté	En raison de circonstances exceptionnelles ayant affecté l'accès à certains espaces du Centre Civique à la suite des inondations d'août 2024, cette initiative n'a pu être mise en œuvre en 2024. Elle demeure toutefois pertinente et sera réévaluée dès que les conditions logistiques permettront une planification adéquate et inclusive.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	STATUT	SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES
Les enfants avec des conditions telles que l'autisme, le syndrome d'Asperger, le syndrome de Down, le TDAH ou un retard de développement peuvent ne pas avoir accès à des cours de tennis adaptés à leurs besoins spécifiques.	Améliorer l'accès aux activités sportives pour les enfants ayant des troubles du développement.	 TENNIS MONTREAL Cours de tennis adapté aux enfants (autisme, syndrome d'Asperger, syndrome de Down, TDAH, retard de développement) par l'intermédiaire de l'Association Tennis Montréal.	Suivre le nombre d'enfants inscrits et participant activement aux cours de tennis adaptés.	Non-réalisé	En tant que partenaire indépendant, l'Association Tennis Montréal demeure maître de sa programmation. Nous pouvons toutefois explorer, en collaboration avec eux, la possibilité d'élargir leur offre afin de répondre aux besoins spécifiques de certains jeunes, si la demande le justifie.
De nombreux commerces ne sont pas adaptés pour accueillir des clients handicapés, ce qui limite leur accès aux services et entraîne une perte de clientèle potentielle pour les commerçants.	Encourager et faciliter l'amélioration de l'accessibilité des commerces.	Diffuser le guide "Des commerces accessibles et rentables pour vous" financé par le Service du développement économique de la Ville de Montréal et produit par l'organisme Kéroul.	Suivre combien de commerces sont téléchargé, consulté ou reçu le guide.	En discussion	Cette initiative n'a pas encore été mise en œuvre, mais représente une belle opportunité pour 2026. Le guide "Des commerces accessibles et rentables pour vous", produit par Kéroul et financé par la Ville de Montréal, pourrait être intégré à la section « Travailler » de notre site Web afin d'outiller les commerçants locaux.  <a href="#">Consulter le guide</a>
De nombreux commerces ne sont pas adaptés pour accueillir des clients handicapés	Encourager et faciliter l'amélioration de l'accessibilité des commerces.	Participation des employés au Webinaire "Des commerces accessibles et rentables pour vous!"	Participation complétée.	Réalisé	

<b>OBSTACLES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>MESURES RETENUES</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>STATUT</b>	<b>SUITE À DONNER ET COMMENTAIRES</b>
Améliorer les consultations des citoyens sur l'accessibilité universelle.	Accroître l'implication des citoyens, y compris les personnes handicapées, les parents et les proches aidants dans les consultations sur l'accessibilité universelle.	Mettre en place des consultations ponctuelles avec les citoyens, dont les personnes handicapées, les parents et les proches aidants sur l'accessibilité universelle, en adaptant les formats et les canaux selon les besoins.	Nombre de participations aux consultations sur l'accessibilité universelle et diversité des profils représentés.	En continu	Notre engagement envers l'accessibilité universelle est déjà intégré à nos pratiques grandissantes de consultation publique à travers DDOConsult. Nous continuerons à adapter nos formats et canaux afin de rejoindre efficacement les personnes handicapées, les parents et les proches aidants, et à tenir compte de leurs réalités dans nos démarches futures.
Difficulté pour les électeurs ayant une incapacité liée à la mobilité de se rendre aux bureaux de vote.	Faciliter l'accès au vote pour les électeurs ayant une incapacité liée à la mobilité.	Loi 57 : vote itinérant au bureau du président d'élection pour les électeurs ayant une incapacité liée à la mobilité.	Suivre combien d'électeurs à mobilité réduite ont bénéficié de cette option pour voter.	Reporté	Il s'agit d'un nouveau mode de votation qui aura lieu pour la première fois à l'élection municipale du 2 novembre 2025.

## Partie 6 / Plan d'action 2025

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Méconnaissance du public sur les notions d'accessibilité et de leurs implications	Favoriser la compréhension du public à l'égard des notions d'accessibilité et favoriser l'accroissement des installations d'accessibilité dans la ville.	Page web sur le site de la Ville avec un lien vers le guide d'accessibilité de la RBQ.	Le nombre de visites de la page web.	Aménagement urbain et ingénierie	Décembre 2025
S'assurer du respect des normes applicables en matière de logements minimalement accessibles et de logements adaptables.	Accroître le nombre de logements qui sont minimalement accessibles et adaptables.	Faire de la promotion	Calculer à la fin de l'année la quantité de logements minimalement accessibles et adaptables.	Aménagement urbain et ingénierie	En continu. Lancement d'une première campagne de sensibilisation et d'information en septembre 2025, en collaboration avec le Service de l'urbanisme. Un suivi des projets sera effectué chaque automne à partir de 2025, dans une perspective de mise en œuvre continue.
Une meilleure prise en compte de l'accessibilité dans les décisions d'approvisionnement.	Intégrer systématiquement la notion d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement en biens et services, qu'ils soient achetés ou loués.	Promouvoir le guide "L'approvisionnement en bien et services accessibles aux personnes handicapées", de l'OPHQ, auprès du personnel.	Nombre des personnes ayant consulté ou reçu une formation sur le guide "L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées".	Tous les services	Diffusion progressive du guide auprès du personnel, avec des rappels périodiques pour encourager son utilisation.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
De nombreux commerces ne sont pas adaptés pour accueillir des clients handicapés, ce qui limite leur accès aux services et entraîne une perte de clientèle potentielle pour les commerçants.	Encourager et faciliter l'amélioration de l'accessibilité des commerces.	Diffuser le guide "Des commerces accessibles et rentables pour vous" financé par le Service du développement économique de la Ville de Montréal et produit par l'organisme Kéroul.	Suivre combien de commerces ont téléchargé, consulté ou reçu le guide.	Communications Aménagement urbain et ingénierie	En continu.  Diffusion du guide auprès des commerçants, en ligne sur notre site Web (section « Travailler »), et partage ciblé avec la Chambre de commerce et les autres organismes représentant les entreprises de notre territoire d'ici décembre 2025. Suivi à prévoir annuellement.
Demandes particulières des parents pour lesquelles on s'adapte sur le champ pour répondre aux besoins particuliers.	Le club doit être inclusif à tous les niveaux comme par exemple : collection accessible physiquement, éclairage adéquat, activité variées pour la motricité	Club de lecture d'été TD	Le nombre de participants.	Sports, loisirs et cultures	Prévu Été 2025
Difficulté pour les personnes handicapées pour se déplacer afin de participer à des activités culturelles	Améliorer l'accès des personnes handicapées aux loisirs.	Adhésion de la Ville au programme CAL (carte d'accompagnement loisir).  	Le nombre de fois que la carte CAL est utilisée par des résidents pour participer à des événements dans la ville.	Sports, loisirs et culture	Recherche et analyse du programme CAL à effectuer d'ici la fin de l'année 2025, en vue de préparer une proposition officielle à présenter au conseil municipal pour approbation en 2026.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Difficulté pour les électeurs ayant une incapacité liée à la mobilité de se rendre aux bureaux de vote.	Faciliter l'accès au vote pour les électeurs ayant une incapacité liée à la mobilité.	Loi 57 : vote itinérant au bureau du président d'élection pour les électeurs ayant une incapacité liée à la mobilité.	Suivre combien d'électeurs à mobilité réduite ont bénéficié de cette option pour voter.	Affaires juridiques, Greffé et Communications	Novembre 2025
Peu d'opportunités ciblées pour intégrer des personnes neurodivergentes au sein de nos équipes.	Établir un partenariat avec un organisme spécialisé afin d'ouvrir des opportunités d'emploi adaptés au sein de la Ville pour des personnes en situation de handicapées.	Entrer en contact avec Pierre Bissonnette ( <a href="http://neuroplus.org">neuroplus.org</a> ) pour explorer les possibilités de collaboration en matière d'inclusion professionnelle, évaluer les besoins d'accompagnement et définir un projet pilote de recrutement adapté.	Nombre de rencontres réalisées avec l'organisme, mise en place du projet pilote d'ici juillet 2026, nombre de candidatures reçues via ce partenariat.	Communications, Ressources humaines	Décembre 2025
Le personnel en contact direct avec le public est peu formé pour accueillir et servir efficacement les personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Améliorer l'accueil et la qualité des services offerts aux personnes handicapées dans les bâtiments municipaux.	Encourager les employés à suivre une autoformation sur l'accueil des personnes handicapées via les ressources du Gouvernement du Québec : <a href="http://quebec.ca">Autoformation Mieux accueillir les personnes handicapées   Gouvernement du Québec</a>	Nombre d'employés ayant suivi l'autoformation sur l'accueil des personnes handicapées.	Sports, loisirs et culture	Autoformation disponible en permanence, avec évaluation annuelle de la participation.
Réception de plans qui ne respectent pas les normes d'accessibilité	Assurer la conformité des plans reçus et accroître les exigences au niveau de l'accessibilité.	Ajustements suite à l'entrée en vigueur du Code national du bâtiment 2020 - modifié Québec	Modification au règlement de construction de la Ville	Aménagement urbain et ingénierie	En continu

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ECHEANCIER
Cases de stationnement pour les personnes à mobilité réduite trop étroites.	Accroître les normes à l'égard des cases de stationnement pour la mobilité réduite.	Adoption d'un nouveau règlement de zonage.	Nombre de demandes de permis qui devront respecter cette exigence.	Aménagement urbain et ingénierie	Décembre 2025
Manque de toilette temporaire accessible au Parc Centenaire.	Offrir le service d'un endroit hygiénique adapté.	Location de toilette mobile accessible.  	Un toilette mobile accessible.	Travaux publics	Été 2025
Manque de toilette accessible lors des événements	Offrir le service d'un endroit hygiénique adapté.	Location de toilette mobile accessible.  	Un toilette mobile accessible.	Travaux publics	Événements Été 2025
Cases de stationnement des parcs et édifices municipaux pas clairement identifiées.	Stationnement à proximité des entrées.	Repeindre et afficher les emplacements.	S'assurer de respecter les normes du code de bâtiment: 1 espace réservé par 25 places	Travaux publics	Décembre 2025

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ECHEANCIER
Trottoir et bordure non accessible.	Favoriser l'accessibilité aux entrées des immeubles ou de sentiers de parc.	Abaissement de trottoir ou de bordure	Faire au moins une descente	Travaux publics	Évaluation des endroits problématiques à réaliser d'ici décembre 2025, avec l'objectif de corriger au moins une entrée ou un accès d'ici la fin de l'année. Ce travail se poursuivra <i>en continu</i> au fil des années.
Limitation du nombre et de la variété des loisirs physiques offerts aux personnes handicapées.	Augmenter la variété et l'accessibilité des loisirs physiques pour les personnes handicapées.	Acquisition d'un fauteuil de mise à l'eau et de baignade.	Nombre d'utilisations du fauteuil de mise à l'eau et de baignade.	Sports, loisirs et culture	Bien que l'achat prévu n'ait pas été réalisé en 2024, l'ouverture officielle du nouveau jeu d'eau au parc Westwood le 4 juillet 2025 inclura un fauteuil roulant aquatique, renforçant ainsi l'accessibilité des installations estivales.
Les personnes en situation de handicap — notamment celles ayant une déficience visuelle, motrice, auditive ou cognitive — rencontrent souvent des difficultés pour accéder à l'information municipale, ce qui crée des obstacles à leur autonomie. De plus, les horaires d'ouverture des services municipaux ne sont pas toujours compatibles avec leurs besoins.	Offrir un accès simplifié, rapide et autonome à l'information municipale grâce à un assistant virtuel disponible 24/7, capable de répondre en langage clair et simple. Le chatbot AMI permet aussi une interaction sans besoin de navigation complexe, ce qui le rend particulièrement utile pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou cognitives. Il vise à réduire les barrières numériques et à renforcer l'inclusion dans les services municipaux.	Agent conversationnel Chat AMI	Taux d'utilisation du chatbot en dehors des heures d'ouverture  Nombre de requêtes traitées avec succès  Taux de satisfaction (sondage à la fin des échanges)  Diminution d'appels ou courriels	Communication	À venir, Chat AMI sur Facebook et WhatsApp

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ECHEANCIER
Le programme de remboursement des titres de transport pour les personnes handicapées est peu connu et difficilement accessible en ligne.	Augmenter la visibilité du programme afin que les citoyens admissibles puissent en bénéficier plus facilement.  	Mettre en ligne une section dédiée dans la page "À l'égard des personnes handicapées" du site web de la ville, en clarifiant les critères d'admissibilité et la procédure de remboursement. Prévoir une campagne d'information ciblée (journal, réseaux sociaux, bibliothèque...)	Mise en ligne de la section avant la fin de 2025, nombre de visites de la page, augmentation du nombre de demandes de remboursement acceptée.	Communications; Sports, loisirs et culture	Décembre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées à accéder facilement à l'information sur les services offerts par la Ville.	Faciliter l'accès à l'information sur les services municipaux pour les personnes handicapées en offrant des options d'accessibilité adaptées à leurs besoins spécifiques sur le site Web.  	Création d'un menu d'accessibilité sur le site Web avec des options comme contraste, surbrillance des liens, agrandissement du texte, arrêt des animations, mode dyslexique, agrandissement du curseur, espacement du texte, etc.	Nombre de visiteurs utilisant le menu d'accessibilité du site Web.	Communications	Ce type d'outil mérite une analyse approfondie afin d'en évaluer les impacts techniques, les bénéfices pour les usagers ainsi que les possibilités d'implantation dans le cadre de la plateforme actuelle. Bien que cette option n'ait pas encore été mise en œuvre, elle demeure à l'étude dans une perspective d'amélioration continue.
L'accessibilité à l'information et aux documents (documents écrits, accès au site Web, documents audiovisuels, etc.).	Améliorer l'accessibilité à l'information et aux documents pour les personnes handicapées.	Illustrer les informations relatives à la réglementation municipale sur les enseignes des parcs à l'aide de pictogrammes pour une compréhension universelle.	Nombre des enseignes installées.	Sports, loisirs et culture; Travaux publics	Une analyse des opportunités sera réalisée en 2025 afin de planifier l'intégration progressive de pictogrammes aux enseignes des parcs, dans un souci de compréhension universelle.

OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS	RESPONSABLE	ECHEANCIER
Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ne sont pas actuellement intégrés de façon systématique dans le Plan de mesures d'urgence.	Assurer que la mise à jour du Plan de mesures d'urgence prenne compte des réalités des personnes en situation de handicap afin d'offrir une réponse inclusive en cas de crise.	Inclure un volet d'accessibilité universelle dans le processus de révision du Plan de mesures d'urgence, en collaboration avec les services concernés et des partenaires spécialisés au besoin.	Mention explicite de l'accessibilité dans la version finale du Plan.	Communications	Ce travail sera effectué dans le cadre de la révision en cours du Plan de mesures d'urgence, avec un objectif de finalisation d'ici décembre 2025, ou au plus tard à la date d'adoption officielle du plan, selon l'échéancier établi par les services responsables.
Certains édifices municipaux ne sont pas dotés d'alarmes incendie adaptées pour personnes ayant une déficience auditive ou visuelle.	Évaluer la faisabilité de remplacer les alarmes existantes par des dispositifs combinant des signaux sonores et lumineux pour mieux répondre aux besoins des personnes ayant des déficiences auditives ou visuelles.	Réaliser un audit des systèmes d'alarme incendie dans tous les édifices municipaux et élaborer un plan de mise à jour des dispositifs pour inclure des alarmes sonores et lumineuses adaptées aux personnes avec des déficiences sensorielles.	Nombre d'édifices municipaux audités et planifiés pour l'installation d'alarmes incendie sonores et lumineuses, suivi chaque année.	Bâtiments	Audit et plan à finaliser au plus tard décembre 2025
Les citoyens n'ont pas facilement accès à des méthodes pour soulager le stress, l'anxiété et la dépression.	Faire découvrir une méthode thérapeutique peu connue.	Conférence sur les bienfaits du tapotement thérapeutique.	Le nombre de participants.	Sports, loisirs et culture	Pour adultes prévu automne 2025.
Certaines personnes ayant des limitations temporaires ou permanentes en mobilité doivent se procurer une chaise roulante à l'externe pour accéder aux services de la bibliothèque.	Offrir sur place une solution de mobilité d'appoint afin de favoriser l'autonomie et l'accessibilité des usagers.	Achat d'une chaise roulante à prêter aux visiteurs à l'intérieur de la bibliothèque.	Achat effectué en 2025, mise en place d'un protocole de prêt clair.	Sports, loisirs et culture	Été 2025

## **Partie 7 / Répertoire de certains services communautaires dédiés au bien-être des personnes handicapées ; ces services peuvent occasionner des frais**

### **En général**

CENTRE DE RÉFÉRENCE DU GRAND MONTRÉAL  
3155, rue Hochelaga, bureau 101, Montréal (Québec) H1W 1G4  
514 527-1375  
Renseignements sur les services sociocommunautaires du Grand Montréal

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC  
1 800 567-1465  
Site Web : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)  
Courriel : [aide@ophq.gouv.qc.ca](mailto:aide@ophq.gouv.qc.ca)  
Services : Divers

FONDATION MIRA INC.  
1820, Rang Nord-Ouest, Sainte-Madeleine (Québec) J0H 1S0  
450 795-3725  
Chiens-guides destinés aux personnes souffrant d'un handicap visuel ou moteur ou d'un trouble TSA

CENTRE DE RÉADAPTATION CONSTANCE-LETHBRIDGE (Point de service)  
16777, boul. Hymus, Kirkland (Québec) H9H 3L4  
1 866 487-1891  
Courriel : [info@mira.ca](mailto:info@mira.ca)  
Services : Divers

## **Handicap intellectuel**

ATELIER LE FIL D'ARIANE

4837, rue Boyer, bureau 100, Montréal (Québec) H2J 3E6

514 842-5592

Courriel : [atelier.bureau.ariane@ssss.gouv.qc.ca](mailto:atelier.bureau.ariane@ssss.gouv.qc.ca)

Services : Centre de réadaptation, apprentissage et intégration au travail, et atelier de broderie d'art et de création visant l'autonomie et l'intégration sociale

**BASE DE PLEIN AIR BON DÉPART**

4610, route Principale, Wentworth Nord (Québec) J0T 1Y0

450 226-3336

Site Web : [www.bpabondepart.ca](http://www.bpabondepart.ca)

Courriel : [info@bpabondepart.ca](mailto:info@bpabondepart.ca)

Services : Camp 4 saisons avec activités de plein air, classe nature et camp répit

**CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7W 2Y9

514 453-7600

Site Web : [www.moncamp.ca](http://www.moncamp.ca)

Courriel : [info@mon-camp.ca](mailto:info@mon-camp.ca)

Services : Camp de vacances et centre de plein air

**ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS (WIAIH)**

111, rue Donegani, Pointe-Claire (Québec) H9R 2W3

514 694-7090

Site Web : [www.wiaih.qc.ca](http://www.wiaih.qc.ca)

Courriel : [info@wiaih.qc.ca](mailto:info@wiaih.qc.ca) Services : Variés

## **Handicap physique**

### **ASSOCIATION MULTI-ETHNIQUE POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

6462, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2S 3C4

514 272-0680

Site Web :[www.ameiph.com](http://www.ameiph.com)

Courriel :[accueil@ameiph.com](mailto:accueil@ameiph.com)

Services : Divers

### **KÉROUL**

7665, boul. Lacordaire, Montréal (Québec) H1S 2A7

514 252-3104

Site Web :[www.keroul.qc.ca](http://www.keroul.qc.ca)

Courriel :[infos@keroul.qc.ca](mailto:infos@keroul.qc.ca)

Services : Divers services du domaine touristique au Québec

### **ALTERGO**

525, rue Dominion, bureau 340, Montréal (Québec)

H3J 2B4

Entrée accessible et pour le transport adapté : 2290, rue Workman

514 933-2739

Site Web :[www.altergo.ca](http://www.altergo.ca)

Courriel :[info@altergo.ca](mailto:info@altergo.ca)

Services : Divers services ayant trait aux loisirs, à la culture et au sport

### **CENTRE D'INTÉGRATION À LA VIE ACTIVE (CIVA)**

525, rue Dominion, bureau 330, Montréal (Québec) H3J 2B4

Entrée accessible et pour transport adapté : 2290, rue Workman

514 935-1109

Site Web :[www.civa.qc.ca](http://www.civa.qc.ca) Courriel :[info@civa.qc.ca](mailto:info@civa.qc.ca)

Services : Centre de loisirs et d'activités sportives, sociales, culturelles et récréatives pour personnes handicapées, soutien à l'intégration, volet jeunesse

SOLIDARITÉ DE PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES  
5650, rue Hochelaga, bureau 170, Montréal (Québec) H1N 3L7  
514 254-6067

Site Web : [www.spph.net](http://www.spph.net)

Courriel : [info@spph.net](mailto:info@spph.net)

Services : Soutien, répit, soirées d'information, bulletin, sensibilisation

## Handicap visuel

ASSOCIATION SPORTIVE DES AVEUGLES DU QUÉBEC

7665, boul. Lacombe, Montréal (Québec) H1S 2A7

514 252-3178

Site Web : [www.sportsaveugles.qc.ca](http://www.sportsaveugles.qc.ca) Courriel : [infoasaq@sportsaveugles.qc.ca](mailto:infoasaq@sportsaveugles.qc.ca)

Services : Sports, soutien, sensibilisation

### VUES ET VOIX

1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 510, Montréal (Québec) H2L 1L3

514 282-1999

Site Web : [www.vuesetvoix.com](http://www.vuesetvoix.com) Courriel : [info@vuesetvoix.com](mailto:info@vuesetvoix.com)

Services : Enregistrement d'environ 800 livres sonores adaptés par année et production d'émissions radiophoniques

*Toutes ces références ont été tirées du Répertoire des services sociocommunautaires du Grand Montréal du Centre de référence du Grand Montréal*